

Chapitre 3

Charles Bally et la stylistique linguistique

La dichotomie dictum/modus

1. Définition et origine

- Introduite par Charles Bally, cette dichotomie distingue le contenu propositionnel (dictum) de l'attitude du locuteur (modus).
- Exemple :
 - *Ali viendra* (dictum seul).
 - *Ali viendra sûrement* (modus ajouté, exprimant une certitude).

2. Applications linguistiques

- Le **dictum** est objectif, reflétant les faits.
- Le **modus** marque la subjectivité du locuteur, exprimée par les modalisateurs (adverbes, temps verbaux, constructions syntaxiques).

3. Implications pour l'analyse discursive

- Le modus permet de repérer la subjectivité dans les énoncés.
- Il ouvre la voie à une analyse approfondie de l'attitude énonciative.

II. La notion de sujet parlant et la dimension psychologique de l'énonciation

1. Le sujet parlant selon Benveniste

- Le langage existe grâce au locuteur, qui dit "je" et s'adresse à "tu".
- "Je" est une instance subjective, insérée dans un contexte spatial et temporel.

2. Dimension psychologique de l'énonciation

- Selon Benveniste, l'acte d'énonciation est profondément subjectif. Le locuteur y laisse des traces (embrayeurs, modalisation).
- Exemple : *Je pense qu'il pleuvra demain* inclut à la fois une prévision objective et une évaluation subjective.

3. Rôle des indices de l'énonciation

- Déictiques de personne (*je, tu*), de temps (*aujourd'hui, demain*) et de lieu (*ici, là-bas*).
- Marqueurs modaux indiquant une attitude du locuteur (certitude, obligation, doute, etc.).

Exercice

Dans les énoncés suivants, identifiez le dictum et le modus.

1. Ali viendra demain.
2. Il est certain qu'Ali viendra.
3. Ali viendrait peut-être.